

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 NOVEMBRE 2021 à 18H30****Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président**Date de la convocation :** 23 novembre 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 30 novembre 2021 à 18h30, Salle Armstrong – ESPACE – Place St Exupéry 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASANG, Yves GACON, Eric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Jean-Éric GARRET à Patrick SAUZEDDE  
Atlantique DE LAVERNAY à Catherine MAZELLIER  
Daniel BERTHUCAT à Tony BERNARD  
Ghislaine DUBIEN à Christiane SAMSON  
Michel GONIN à Rachel BOURNIER  
Jany BROUSSE à Christiane SAMSON  
André DEBOST à Bernard VIGNAUD  
Daniel BALISONI à Didier CORNET  
Stéphane RODIER à Martine MUNOZ  
David DEROSSIS à Isabelle FUREGON  
Sylvain HERMAN à Claude GOUILLON-CHENOT  
Taya ADJIMI à Hélène BOUDON  
Didier STURMA à Isabelle FUREGON  
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Bernard LORTON, Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Tahar BOUANANE.

**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE

**AVENANT N° 1 AU CONTRAT DÉPARTEMENTAL D'INGÉNIERIE AGRICOLE  
RENOUVELANT POUR TROIS ANS  
L'ANIMATION TERRITORIALE AGRICOLE**

**Rapporteur :** Jean-François DELAIRE, Vice-Président

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

39

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

...

Conseillers représentés :

14

Total votants :

53

**Vu** la délibération n° 20180531-25 du 31 mai 2018 par laquelle le Conseil Communautaire approuve le contrat-type d'ingénierie agricole proposé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme,

Le rapporteur rappelle que le contrat d'ingénierie forestière proposé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme visait à mettre en place sur son territoire une offre de services d'animation territoriale dans le domaine agricole Il a été signé le 4 février 2019 pour une période de 3 ans, du 11 février 2019 au 10 février 2022.

Ce contrat prévoit notamment que TDM contribue à hauteur de 23 000 euros par an à l'activité à temps plein de l'animateur agricole dédié au territoire.

Les missions déployées par cet animateur sont :

- Apporter une connaissance fine du territoire ;
- Accompagner l'intercommunalité dans la définition et la mise en œuvre des politiques territoriales en termes d'installation et de transmission des exploitations agricoles ;
- Accompagner à la transmission et à l'installation des exploitants en partenariat avec les acteurs de la profession agricole ;
- Accompagner la réalisation des projets d'entreprise agricole *via* le déploiement d'un service public de proximité.

Le bilan de l'animation agricole est globalement positif : suivi des données agricoles du territoire, mise en place d'une veille agricole *via* Vigifoncier, animation de réunions communales, animation de réunions foncières sur plusieurs secteurs, plus de 15 porteurs de projet agricoles accompagnés, etc.

Aussi convient-il de renouveler pour 3 ans ladite convention par avenant.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le renouvellement du contrat départemental pour la mise en place d'une offre d'animation territoriale dans le domaine agricole, sur son territoire et sur la période du 11 février 2022 au 10 février 2025 ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente délibération.

TOTAL VOTANTS : 53

Conseillers présents : 39

Représentés : 14

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53

Pour : 53

Contre :

Abstentions :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

**Le Président,**

**Tony BERNARD,**  
Maire de Châteldon

